

Paris, le 31 janvier 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Inter Syndicat National des Internes des Hôpitaux (ISNIH) s'alarme de ne pouvoir rencontrer ses ministres de tutelles au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé. Au cœur des préoccupations de l'ISNIH, certains thèmes nécessitent d'être traités et arbitrés urgemment.

La réforme du post-internat : la technicité et la complexité croissante de l'exercice médical rendent nécessaire la réalisation d'années de mise en responsabilité clinique en milieu hospitalier, c'est le post-internat. L'augmentation du nombre d'internes, liée à l'évolution du numerus clausus, n'a pas été suivie d'une augmentation des postes de post-internats dont le manque d'accès péjore la formation des internes et empêche certains jeunes médecins de pouvoir obtenir leur diplôme.

Ce problème croissant est reporté d'année en année aboutissant ainsi à une situation de plus en plus inquiétante. L'ISNIH demande la création urgente des postes nécessaires aux futurs praticiens.

Le statut des Internes et la revalorisation des gardes et astreintes : au cœur du dispositif de continuité des soins des hôpitaux publics, les internes sont la seule catégorie professionnelle de ce secteur qui ne bénéficie pas de la récupération du temps de travail, une grande majorité d'entre eux travaillant plus de 70 heures hebdomadaires.

L'ISNIH demande à ce que les gardes et astreintes soient revalorisées et que ces mêmes gardes soient payées au titre d'heures supplémentaires non imposables. Les internes sont las d'être la variable d'ajustement du déficit des hôpitaux.

Le logement : le 22 octobre dernier, Madame BACHELOT, alors Ministre de la Santé, défendait devant une assemblée de jeunes médecins réunis en congrès, « un accueil de qualité » en termes de « conditions de logement et de restauration » à réserver aux internes. L'ISNIH demande à ce que ces engagements soient tenus afin que les internes, contraints de changer de ville de formation tous les six mois, puissent bénéficier de logements décentes, pérennes et en quantité suffisante.

L'ISNIH demande à être reçue dans les plus brefs délais par Monsieur Xavier Bertrand et Madame Valérie Pécresse afin d'aborder ces sujets et d'y trouver des solutions.

Contacts presse :

B. JOLY, président : Tel : 0663126784 Mail : president@isnih.com

M. COMPAN MALET, secrétaire générale : Tel : 0679325163 Mail : sg@isnih.com